

# V.

## DÉPÔT DE CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ.

---

N<sup>os</sup> des tableaux :

- I -- Mouvement général d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1878.
- I *bis.* -- Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane.
- II -- Répartition des condamnés entrés, suivant les juridictions et la pénalité.
- III -- Nature des faits ayant motivé la condamnation.
- IV -- Répartition par département.
- V -- Condamnés étrangers.
- VI -- Répartition suivant l'âge.
- VII -- -- -- l'état civil.
- VIII -- -- -- la religion.
- IX -- Professions exercées avant l'entrée.
- X -- Antécédents judiciaires.
- XI -- Parts sur le produit du travail.
- XII -- État de l'instruction.
- XIII -- Grâces. — Commutations et réductions de peine.
- XIV -- État disciplinaire.
- XV -- Maladies.
- XVI -- Décès.
- XVII -- Aliénés. — Épileptiques. — Suicides.
- XVIII -- Industries exploitées.
- XIX -- Répartition des produits de la main-d'œuvre.
- XX -- Dépenses des condamnés sur leur pécule.
- XXI -- Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc.
- XXII -- Répartition de la population, au 31 décembre 1878, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.

**TABLEAU N° III. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1878, suivant les crimes qui ont motivé la condamnation.**

CRIMES.	NOMBRE
1	2
§ 1 <sup>er</sup> .	
Assassinat.....	103
Fausse monnaie et contrefaçon de billets de banque.....	13
Incendie.....	53
Parricide.....	5
Pillage, dévastation de monuments, de denrées, marchandises, effets, propriétés mobilières, commis en réunion, envahissement de maison habitée avec violence, etc.....	6
Séquestration.....	4
Vol qualifié.....	446
§ 2.	
Détournement de deniers publics.....	1
Extorsion de signatures.....	2
Faux en écriture publique.....	23
Infanticide (Complicité d').....	1
Viol (Complicité de).....	2
§ 3 (Divers).	
Néant.	
§ 4.	
Attentat à la pudeur.....	72
Meurtre.....	77
Viol.....	32
§ 5 (Crimes spéciaux).	
Néant.	
TOTAUX.....	843

**DÉPÔT DE CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ.**

**TABLEAU N° I.**

**Mouvement d'entrée et de sortie des condamnés pendant l'année 1878. Population au 31 décembre 1878.**

CATÉGORIES.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		
ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1878. VENANT de lieux de condamnation. des maisons centrales. après extraction. après évasion.	Population restant au 31 décembre 1877.	281	834	6	3	843	1	14	13	1,123	6	1,031	15	78	92,533	254	480					
	ENTRÉS DANS UNE AUTRE CATÉGORIE par commutation de peine.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
	GRACIES.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Sortis pendant l'année 1878.																					
	TRANSMISÉS																					
	à la Nouvelle-Calédonie ou à la Guyane.																					
	dans des maisons centrales ou des prisons départem.																					
	dans des établissements hospitaliers.																					
	ÉVADÉS.																					
	écabés.																					
TOTAL																						
Chargés de catégorie de condamnation par catégorie.																						
Population au 31 décembre 1878.																						
Journées de détention.																						
Population moyenne.																						
Nombre de détenus que peut contenir l'établissement.																						

**TABLEAU N° I bis.**  
**Départs à destination de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane.**

DATES	NOMS	1	2	3	4	5	6	7	8
des DÉPARTS.	des NAVIRES.	1	2	3	4	5	6	7	8
1878.									
28 février..	L. c. Tago..	319	19	300	300				
16 juillet..	La Loire..	374	17	357	335				
23 décembre	La Navarin.	368	19	369	366				
28 avril....									
3 juillet..									
11 décembre									
	Totaux....	1,081	55	1,026	1,021				

**TABLEAU N° II.**  
**Répartition des détenus entrés pendant l'année 1878 suivant la juridiction et la pénalité.**

JUGÉS	CONDAMNÉS
par les cours d'assises.....	790
par les tribunaux militaires.....	33
Total.....	843
de 5 à 7 ans.....	139
de plus de 7 à 10 ans.....	172
de plus de 10 à 15 ans.....	168
de plus de 15 à 20 ans.....	198
à plus de 20 ans.....	1
à perpétuité.....	146
Total.....	843

**TABLEAU N° IV. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1878, suivant les départements et les possessions françaises où ils ont été condamnés.**

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE.	DÉPARTEMENTS.	NOMBRE.
1	2	1	2
Ain.....	6	<i>Report...</i>	409
Aisne.....	19	Marne.....	10
Allier.....	3	Marne (Haute-).....	7
Alpes (Basses-).....	3	Mayenne.....	2
Alpes (Hautes-).....	7	Meurthe-et-Moselle.....	9
Alpes-Maritimes.....	7	Meuse.....	7
Ardeche.....	3	Morbihan.....	15
Ardennes.....	3	Nièvre.....	4
Ariège.....	2	Nord.....	20
Aube.....	3	Oise.....	13
Aude.....	11	Orne.....	5
Aveyron.....	8	Pas-de-Calais.....	11
Bouches-du-Rhône.....	43	Puy-de-Dôme.....	5
Calvados.....	20	Pyrénées (Basses-).....	3
Cantal.....	1	Pyrénées (Hautes-).....	7
Charente.....	7	Pyrénées-Orientales.....	6
Charente-Inférieure.....	7	Rhin (Haut-).....	»
Cher.....	3	Rhône.....	20
Corrèze.....	3	Saône (Haute-).....	6
Corse.....	16	Saône-et-Loire.....	6
Côte-d'Or.....	4	Sarthe.....	7
Côtes-du-Nord.....	6	Savoie.....	4
Creuse.....	2	Savoie (Haute-).....	6
Dordogne.....	6	Seine.....	93
Doubs.....	12	Seine-Inférieure.....	19
Drôme.....	7	Seine-et-Marne.....	7
Eure.....	13	Seine-et-Oise.....	18
Eure-et-Loir.....	3	Sèvres (Deux-).....	2
Finistère.....	11	Somme.....	13
Gard.....	6	Tarn.....	4
Garonne (Haute-).....	7	Tarn-et-Garonne.....	3
Gers.....	8	Var.....	14
Gironde.....	21	Vaucluse.....	6
Hérault.....	14	Vendée.....	5
Ille-et-Vilaine.....	12	Vienne.....	11
Indre.....	»	Vienne (Haute-).....	8
Indre-et-Loire.....	14	Vosges.....	3
Isère.....	13	Yonne.....	3
Jura.....	4	Algérie { Département d'Alger.....	18
Landes.....	1	— Constantine.....	12
Loir-et-Cher.....	3	— Oran.....	18
Loire.....	9	Colonies françaises.....	»
Loire (Haute-).....	»	En mer.....	»
Loire-Inférieure.....	9		
Loiret.....	10		
Lot.....	5		
Lot-et-Garonne.....	9	<b>TOTAL.....</b>	<b>843</b>
Lozère.....	2		
Maine-et-Loire.....	13		
Manche.....	10		
<i>A reporter</i> .....	409		

**TABLEAU N° V. — Répartition par nationalité, des étrangers entrés pendant l'année 1878.**

DÉSIGNATION DE LA NATIONALITÉ DES CONDAMNÉS.	TOTAL.
1	2
Angleterre.....	3
Autriche.....	»
Belgique.....	3
Danemarck.....	»
Espagne.....	22
États Allemands.....	19
États-Unis d'Amérique.....	1
Grèce.....	»
Italie.....	20
Maroc.....	»
Mexique.....	»
Pays-Bas.....	»
Portugal.....	»
République d'Andore.....	»
Russie.....	»
Suède et Norvège.....	»
Suisse.....	4
Autres pays d'Europe.....	»
Tunisie.....	1
Turquie.....	»
Autres parties du monde.....	3
<b>TOTAL.....</b>	<b>75</b>

**TABLEAU N° VI. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1878, suivant l'âge.**

De 16 à 20 ans.	De 21 à 25 ans.	De 26 à 30 ans.	De 31 à 40 ans.	De 41 à 50 ans.	De 51 à 60 ans.	Plus de 60 ans. (1)	Total.
1	2	3	4	5	6	7	8
86	172	176	214	131	63	1	843

**TABLEAU N° VII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1878, suivant l'état civil.**

CÉLIBATAIRES ET VEUFs		MARIÉS		Total.
sans enfants.	ayant des enfants.	avec enfants.	sans enfants.	
1	2	3	4	5
420	13	216	194	843

**TABLEAU N° VIII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1878, suivant la religion.**

Catholiques.	Protestants.	Israélites.	Mahométans.	N'appartenant à aucun de ces quatre cultes.	Total.
1	2	3	4	5	6
806	26	4	6	3	845

(1) Ayant atteint cet âge postérieurement à la condamnation.

**TABLEAU N° IX. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1878, suivant les métiers et professions exercés au moment du jugement.**

MÉTIER ET PROFESSIONS.	Total par profession.
§ 1 Propriétaires, rentiers.....	6
§ 2 PROFESIONS LIBÉRALES Agents d'affaires, d'assurance, de remplacement, Interprètes, Ecrivains publics.....	2
Avocats, Officiers mini-terri-ils, Clercs.....	4
Architectes, Peintres, Sculpteurs, Musiciens, Artistes dramatiques.....	2
Dentistes, Herboristes, Chimistes.....	2
Dessinateurs, Géomètres, Photographes, Modeleurs.....	5
Ecclesiastiques, Religieux.....	5
Etudiants.....	1
Hommes de lettres.....	2
Instituteurs, Professeurs.....	12
Médecins, Chirurgiens, Vétérinaires.....	1
§ 3 Employés des services publics.....	4
Employés de commerce, d'industrie ou de fabrique.....	49
§ 4 COMMERÇANTS, FABRICANTS Aubergistes, Logeurs, Cabaretiers, Cafetiers, Brasseurs, Restaurateurs.....	7
Barbiers, Coiffeurs, Perruquiers.....	2
Manufacturiers.....	1
Négociants, Marchands, Commissionnaires en marchandises, Banquiers.....	16
§ 5 PROFESIONS ALIMENTAIRES Bouchers, Charcutiers.....	8
Boulangers, Pâtisseries, Vermicelliers, Meuniers.....	19
Cuisiniers, Confiseurs, Rôtisseurs.....	8
§ 6 OUVRIERS D'ATELIER ET DE FABRIQUE Blanchisseurs, Repasseurs.....	1
Bonneters, Possementiers, Tullistes, Dentellistes, Gantiers, Fleuristes.....	1
Boutonniers, Peigniers.....	1
Brossiers, Vanniers, Rempailleurs de chaises.....	3
Chapeliers, Casquettiers.....	2
Cordonniers, Chaussonniers, Piqueurs, Claqueurs.....	31
Fondeurs, Teinturiers, Dégraisseurs, Savonniers, Papeteurs.....	3
Relieurs, Brocheurs, Découpeurs de cartes.....	3
Selliers, Bourreliers.....	3
Tailleurs.....	13
Tanneurs.....	6
Tisseurs, Fileurs, Apprêteurs, Imprimeurs sur étoffes ou papiers peints, Peigneurs.....	45
Typographes, Lithographes, Graveurs.....	2
Verriers.....	3
§ 7 INDUSTRIES DU BATIMENT ET DU MOBILIER Bijoutiers, Argentiers, Doreurs, Ciseleurs, Emailliers, Horlogers.....	7
Carriers, Mineurs, Briquetiers, Tuilliers, Chauffourniers.....	16
Charpentiers, Scieurs de long.....	16
Forges, Serruriers, Maréchaux ferrants, Chauffeurs mécaniciens, Plombiers, Zingeurs, Tourneurs en fer, Tréfileurs.....	2
Cloutiers, Tailleurs de pierres, Paveurs, Plâtriers, Plafonneurs, Fumistes.....	48
Mogons, Tailleurs de pierres, Paveurs, Plâtriers, Plafonneurs, Fumistes.....	33
Musiciens, Ebénistes, Tapissiers, Tourneurs en bois, Charrons, Carrossiers, Tonneliers, Sabotiers, Layetiers, Cercliers, Boucheonniers.....	43
Peintres en bâtiments, en voitures, Vitriers, Vernisseurs, Couvresseurs.....	18
§ 8 PROFESIONS AGRICOLES, JOURNALIERS, ETC. Bateliers, Marins, Pêcheurs.....	2
Bûcherons, Charbonniers, Résiniers.....	4
Cantonniers, Casseurs de pierres, Poseurs de rails.....	2
Charrretiers, Chargeurs, Camionneurs, Cochers, Conducteurs de diligences, Postillons, Rouliers, Voituriers, Palefreniers.....	21
Cultivateurs, Bergers, Roviens, Fermiers, Jardiniers, Pépiniéristes, Laboureurs, Métayers, Vignerons, Domestiques de ferme.....	91
Domestiques de ville, Portiers.....	44
Equarisseurs, Vidangeurs, Fossoyeurs.....	2
Journaliers, Manœuvres, Terrassiers.....	168
§ 9 PROFESIONS NOMADES Colporteurs, Marchands ambulants, Revendeurs, Brocanteurs.....	25
Rémouleurs, Ébéniers, Raccommodeurs, Ramoneurs.....	2
Sahimbanques, Battelleurs, Chanteurs ambulants.....	5
§ 10 Militaires et marins.....	35
§ 11 Vagabonds, Mendians.....	2
§ 12 A la charge de leurs familles, sans métiers ni professions.....	38
Total.....	843

**TABLEAU N° X. — État par catégorie pénale des récidivistes, d'après le nombre des condamnations antérieures entraînant la peine de la récidive. — Nombre des individus non légalement récidivistes qui, antérieurement, avaient subi des condamnations à un an et au-dessous ou avaient été renfermés comme jeunes détenus dans des colonies ou quartiers d'éducation correctionnelle.**

AVANT SUBI DES CONDAMNATIONS ENTRAÎNANT LES PEINES DE LA RÉCIDIVE.						NOMBRE DES CONDAMNÉS QUI SANS SE TROUVER PLACÉS SOUS L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES 56, 57 ET 58 DU CODE PÉNAL CONCERNANT LA RÉCIDIVE.					
Une.	Deux.	Trois.	Quatre.	Plus de quatre.	TOTAL.	ont subi, antérieurement, des condamnations d'un an et au-dessous.			TOTAL des colonnes 7 à 9.	ont été détenus dans des établissements d'éducation correctionnelle.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	Une. 7	Deux. 8	Trois et plus. 9	10	11	12
108	98	66	49	17	338	67	38	41	146	37	521

**TABLEAU N° XI. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1878, d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, selon la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.**

CONDAMNÉS RECEVANT						TOTAL.
1/10	2/10	3/10	4/10	5/10	6/10	7
1	2	3	4	5	6	7
156	182	503	»	»	»	843

**TABLEAU N° XII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1878, sous le rapport de l'instruction.**

ÉTAT AU MOMENT DE L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT.						TOTAL.
Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Possédant l'instruction primaire complète.	Possédant une instruction supérieure à l'enseignement primaire.	7
1	2	3	4	5	6	7
314	30	225	219	40	15	843

TABLEAU N° XIII. — Renseignements relatifs aux

Remise entière du restant de la peine. 1	COMMUTATION					de moins d'un an. 7
	DES TRAVAUX FORCÉS À PERPÉTUITÉ.		DES TRAVAUX FORCÉS À TEMPS.		TOTAL. 6	
	en travaux forcés à temps. 2	en déportation simple. 3	en reclusion. 4	en emprisonnement. 5		
»	»	1	14	»	15	»

grâces, commutations de peine et récompenses.

RÉDUCTION SUR LA PEINE.				TOTAL DES REMISES, COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE.		
d'un an à trois ans. 8	de trois à quatre ans. 9	de cinq ans et plus. 10	TOTAL. 11	sur la proposition de l'administration. 12	sur la demande des condamnés ou de leur famille. 13	TOTAL. 14
»	»	2	2	»	17	17

TABLEAU N° XIV. — Renseignements

sur l'état disciplinaire.

CATÉGORIES PÉNALES. 1	PEINES PRONONCÉES PAR LES TRIBUNAUX PENDANT LA CAPTIVITÉ					NATURE DES INFRACTIONS.														PUNITIONS							
	Mort. 2	Travaux forcés. 3	Reclusion. 4	Emprisonnement. 5	Total des colonnes 1 à 4. 6	VOIES DE FAIT														Cellule. 20	Salle de discipline. 21						
						Vol. 7	Contre le personnel supérieur. 8		Contre les agents de surveillance ou les contre-maîtres libres. 9		Envers d'autres détenus. 10	Rebellion Militaire. 11	Aôtes d'impartialité. 12	Infraction au silence. 13	Retus de travail. 14	Paresse, négligence dans le travail. 15	Usage du tabac. 16	Jeu, trafic, possession d'objets prohibés 17	Infractions diverses. 18	Total des colonnes 6 à 18. 19							
Déportation.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Travaux forcés.....	»	»	»	»	»	2	»	»	44	19	11	484	7	102	4	33	82	788	153	»							
Détention.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Reclusion.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Emprisonnement..	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux.....	»	»	»	»	»	2	»	»	44	19	11	484	7	102	4	33	82	788	153	»							

PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT.													NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS.						ÉVASIONS.		
Pain sec. 22	Autres privations alimentaires. 23	Réduction de dixièmes. 24	Autres punitions pécuniaires. 25	Autres punitions. 26	Réprimandes. 27	Total des colonnes 19 à 25. 28	Une fois. 29				Journées de cellule par punition disciplinaire. 33		Journées de salle de discipline. 34	Journées de cellule d'isolement. 35	Journées de privations alimentaires 36	ÉVASIONS.					
							Une fois. 29	2 fois. 30	3 fois. 31	4 fois. 32	Tentées. 37	Évadés repris pendant l'année. 38	Évadés non repris au 31 décembre. 39								
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					
26	341	»	7	15	246	788	108	163	50	31	1,204	»	»	1,562	»	»					
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					
26	341	»	7	15	246	788	108	163	50	31	1,204	»	»	1,562	»	»					

TABLEAU N° XV. — Malades admis aux infirmeries et classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison et l'état de la santé avant l'entrée.

Table with 17 columns: NATURE des MALADIES., Nombre total des malades, and 16 columns for age groups (16-20, 21-30, 31-40, 41-50, 51-60, 61-60, au-dessus de 60) and health status (1st-4th trimester, existence of disease, constitution, and health status).

TABLEAU N° XVI. — Malades décédés dans les infirmeries et classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, l'état de la santé au moment de l'entrée.

Table with 17 columns: NATURE des MALADIES., Nombre total des malades, and 16 columns for age groups and health status, matching the structure of Table XV.

NOMBRE AU 31 DÉCEMBRE 1877.	CAS CONSTATÉS PENDANT L'ANNÉE.		TOTAL.	SORTIES.		NOMBRE AU 31 DÉCEMBRE 1878.	NOMBRE DE SUICIDES		NOMBRE des individus ayant été accablés ou accomplis des suicides	
	Alliés épilep- tiques ou non.	Alliés épilep- tiques ou non ayant donné avant leur mort des signes d'alié- nation mentale.		Alliés épilep- tiques ou non n'ayant pas donné avant leur mort des signes d'alié- nation mentale.	Alliés épilep- tiques ou non.		Alliés épilep- tiques ou non.	par suspension ou strangulation.		au moyen d'instru- ments tranchants.
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
21										
22										

TABIEAU N° XVII. — Renseignements numériques sur les déjeuns aliénes ou épileptiques et les suicides.

TABIEAU N° XVIII. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1878. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITÉES.	JOURNÉES de travail.	NOMBRE MOYEN DES TRAVAILLEURS PENDANT L'ANNÉE			NOMBRE DES TRAVAILLEURS au 31 décembre 1878			Produit net.	Gratifica- tions.	TOTAL des colonnes 9 et 10.	PRODUITS PAR JOURNÉES DE TRAVAIL		
		ouvriers.	apprentis.	total.	ouvriers.	apprentis.	total.				d'après les tarifs.	gratifications.	total.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11			
Chaussonnerie.....	1,430	3	»	3	»	»	»	460 50	»	460 50	0,31 76	»	0,31 76
Effilochage de cordes ..	30,891	100	»	100	38	»	38	4,424 26	120 23	4,544 49	0,14 22	0,00 39	0,14 71
Filage d'étoupes.....	3,778	12	»	12	4	»	4	2,311 64	136 93	2,448 59	0,61 19	0,03 62	0,64 81
Menuiserie.....	2,224	7	»	7	1	»	1	2,224 »	137 »	2,361 »	1 »	»	0,06 16
Sacs en papier.....	7,826	25	»	25	»	»	»	3,517 12	86 40	3,603 52	0,44 94	0,01 10	0,46 04
Tailleurs.....	3,332	11	»	11	4	»	4	2,042 87	140 60	2,183 47	0,61 31	0,42 22	0,63 53
Service intérieur éco- nomique.....	11,232	37	»	37	23	»	23	9,223 95	86 53	9,310 48	0,82 12	0,00 77	0,82 89
TOTAUX.....	60,733	197	»	197	70	»	70	24,204 34	707 71	24,912 05	0,39 85	0 01 17	0 41 02

TABLEAU N° XIX. — Répartition des produits

de la main-d'œuvre pendant l'année 1878.

Désignation des Établissements.	AUX DÉTENUÉS				MOYENNE DU PÉCULE PAR JOURNÉE.		MOYENNE DU PÉCULE PAR JOURNÉE.		AUX ENTREPRENEURS				AU TRÉSOR				REÇETTES pour ordre.
	Pécule.	A ajouter pour gratifications et bonis.	A déduire pour dégâts, malfaçons et punitions.	TOTAL NET DU PÉCULE.	PAR JOURNÉE.		PAR JOURNÉE.		Portion restant à la disposition du gouver- nement.	Moyenne des dixièmes non concédés par journée de détention.	Cinquième pour frais d'atelier.	Retenues, amendes, punitions.	Totaux des recettes du Trésor.				
					de déten- tion.	de travail.	de déten- tion.	de travail.									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Saint-Martin de-Ré.	5,963 57	797 71	8 55	6,632 73	» »	» »	0 9720	0 4097	18,240 77	0,19 71	6 30	» »	» »	» »	2 25	2 25	» »

TABLEAU N° XX. — Dépenses des condamnés sur le produit de leur travail et les fonds déposés à leur profit.

DÉPENSES A LA CANTINE.				Secours aux familles.	Restitutions.	Dépenses accidentelles, ports de lettres, etc.	Dépenses exceptionnelles.	TOTAL GÉNÉRAL des dépenses (colonnes 4, 5, 6, 7 et 8).	DÉPENSES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION				ÉVALUATION DES VIVRES SUPPLÉMENTAIRES DONNÉS GRATUITEMENT.					
Pain.	Autres aliments.	Effets d'habillement et menus ustensiles.	TOTAL.						Pain et autres aliments.	Objets d'habillement et dépenses accidentelles.	Autres dépenses.	TOTAL.	PAR L'ADMINISTRATION.		PAR LES FABRICANTS.		Total (colonnes 14, 15, 16 et 17).	Par journée de détention.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
868 10	6,779 53	6,088 46	13,673 09	81 30	» »	392 95	» »	14,350 34	0,08 20	0,06 38	0,00 72	0,15 50	307 14	» »	» »	» »	307 14	0,00 33



**TABLEAU N° XXI. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.**

JOURNÉES DE TRAVAIL.		Journées de chômage faute de travail.	Journées de condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté de travail.	JOURNÉES DE REPOS.				Journées de maladie.	JOURNÉES DE CELLULE		Journées de salle de discipline.	Total.
en commun.	à l'isolement.			arrivants,	Jours fériés	Par prescription médicale.	Expectative d'embarquement.		à l'isolement sans travail.	par punition disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
60,733	»	»	»	843	8,503	492	19,275	1,503	»	1,204	»	92,533

## VI.

### COMPTE DES DÉPENSES.

(EXERCICE 1878.)

#### RENSEIGNEMENTS DIVERS.

**TABLEAU N° XXII. — Répartition de la population au 31 décembre 1878, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.**

TRAVAILLANT		Au chômage faute de travail.	Condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	AU REPOS			A l'infirmerie	EN CELLULE		A la salle de discipline.	Total.
en commun.	à l'isolement.			Arrivants.	Par prescription médicale.	Expectative d'embarquement.		A l'isolement sans travail.	Par punition disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
70	»	»	»	1	»	»	9	»	»	»	80

N° des tableaux.

- I. — Dépenses du service des transfèrements.
- II. — Id. des maisons centrales, des pénitenciers agricoles, des maisons de détention et du dépôt de forçats.
- III. — Id. des établissements de jeunes détenus, publics.
- III bis. — Id. — — — — — privés.
- IV. — Id. des maisons d'arrêt, de justice et de correction, chambres et dépôts de sûreté.
- V. — Personnel des maisons centrales, des pénitenciers agricoles, des maisons de détention, du dépôt de forçats et des établissements publics de jeunes détenus. — Renseignements divers.
- VI. — Id. des maisons d'arrêt, de justice et de correction, chambres et dépôts de sûreté. — Renseignements divers.